

1969-2019... Cela fera 50 ans que Pierre Mamie, alors évêque auxiliaire de Lausanne-Genève-Fribourg, est venu consacrer l'autel de notre église Saint-Pierre. Un demi-siècle! A la fois beaucoup d'années, de personnes et d'événements, et en même temps, plein d'avenir et d'à-venir!

TEXTE PAR THIERRY SCHELLING

PHOTO: DR

Un petit couac est relevé en fin 1967: la commune ne publie plus l'horaire dominicale des messes... Rappel est fait: à 8h et 10h, messes en français, à 9h en italien et à 11h en espagnol. Déjà la pluriculturalité! Encore faut-il être relayé par les partenaires locaux, comme la municipalité ou les journaux. Une très belle initiative de la Société coopérative Migros Lausanne est proposée à la communauté catholique de Bussigny, par un courrier adressé à M. Roland Martin, caissier paroissial: offrir une carte d'adhésion de la paroisse en tant que parrain d'handicapés mentaux, comme le libelle l'équipe Lustucru – ainsi nommée! – chargée de recruter sponsors et soutiens. Dix francs annuellement seront à verser pour répondre favorablement. Accord est donné par le Conseil de paroisse le 8 novembre.

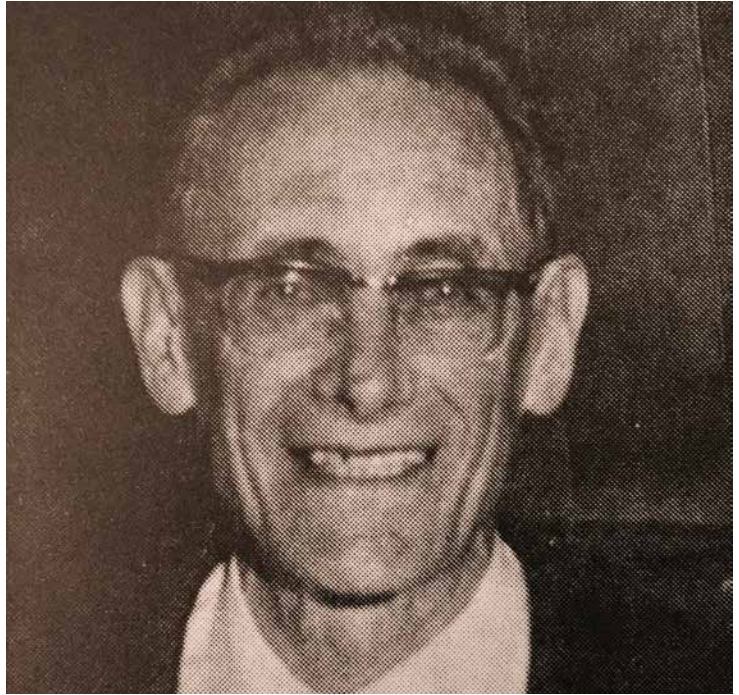
Bientôt une église... en dur! Invitée à l'inauguration de sa semblable à Belp, une délégation de la paroisse par un courrier de l'abbé **Bullliard** (photo p. 18), transmet ses légères angoisses – peut-on lire en filigrane – quant à la précision des délais pour Bussigny:

à quand une église préfabriquée, et à quel prix, étant donné le peu de ressources propres pour le moment? L'Action de Carême répond: patientez encore pendant janvier pour une réponse définitive (si oui ou non Bussigny se verra attribuer une telle église); quant aux coûts, ils oscillent entre Fr. 500.– et 1'000.– par mois, «selon les ressources financières de la communauté».

Rebelote de la part du Conseil de paroisse: lettre de janvier 1968 pour redemander à être prioritaire dans l'attribution de cette «église de secours», comme il la nomme... Insistance, impatience... Réponse de l'Action de Carême: «La Commission spéciale se réunira le 5 février pour établir le plan d'attribution des premières dix églises. Nous essayerons de vous donner la troisième église qui [...] pourrait être montée depuis mi-août jusqu'à mi-octobre 1968.» Insistance, impatience ont eu du bon!

Un deuxième courrier suivra, daté du 15 février: «Nous envisageons de vous attribuer une église pour novembre 1968.» Trop

Suite à la page 18 ►



d'impatience a-t-elle fait reculer le délai? On découvre aussi que l'architecte désigné par le Conseil, M. Marius Pasquier, n'a pas fourni tout le matériel – cadastre, etc. – et doit s'acquitter de « travaux préliminaires »... mmh... il y a encore donc du travail sur la planche pour le Conseil de paroisse. Bref: le contrat de location en 12 points suit (signé au 1^{er} mai)... mais, patatras, courrier du... (aucune date n'est donnée, car il manque une page!), l'Action de Carême revient sur sa décision: « Après l'établissement définitif du programme de fabrication et de montage, l'entrepreneur général vient de nous indiquer qu'il lui est impossible de maintenir le délai. Nous avons prévu de vous attribuer la

quatrième église de la première série... travaux préparatoires en octobre, novembre, décembre et janvier, montage... février, travaux de finition et d'aménagement... vous pouvez envisager la bénédiction de l'église pour fin février 1969. »

Réponse du Conseil, datée du 4 juin: aucune animosité sur le report de l'installation de l'église, juste des remerciements « de la compréhension dont vous faites part à notre égard ». Et puis... plus rien – en tout cas dans le gros dossier d'où je tire les informations pour ce récit – côté courrier jusqu'en janvier 1969!!! En froid?

A suivre...